

ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA COMITÉ D'EXAMEN

ANNEXE III / ARTICLE 3 STRUCTURES GOUVERNEMENTALES ET QUESTIONS RELATIVES AUX GOUVERNEMENTS AUTOCHTONES

Mars 2003
(Règlements du 18 mars 1999)

Cet examen est constitué de 23 questions sur 2 pages

Pointsc

Q. no

Durée : 3 heures

Valeur Gagnés

<u>Q. no</u>	<u>Durée : 3 heures</u>	<u>Valeur</u>	<u>Gagnés</u>
1.	A. Qu'est-ce qu'une convention constitutionnelle? (1 point) B. Comment les conventions constitutionnelles sont-elles élaborées? (1 point) C. Identifier deux (2) conventions constitutionnelles sous-jacentes aux opérations du régime parlementaire canadien. (2 points)	4	
2.	Qu'entend-on par le concept de légitimité et qu'incluriez-vous comme critères possibles pour illustrer la légitimité d'un gouvernement?	4	
3.	Fournir une brève remarque explicative sur chacun des éléments suivants : A. démocratie représentative B. Comité mixte permanent C. fédéralisme de gouvernement responsable	4	
4.	Dans un paragraphe, comparer et faire ressortir les différences des fonctions du Bureau du Conseil privé (BCP) et du Cabinet du Premier ministre (CPM).	4	
5.	Expliquer l'importance du Comité des priorités et de la planification.	2	
6.	Décrire les rôles clés de la Chambre des communes et du Sénat dans notre régime parlementaire.	4	
7.	Décrire quatre principaux pouvoirs ou fonctions du Premier ministre.	4	
8.	Dans un ou deux paragraphes, discuter le rôle du chef (leader) de parti d'un parti politique national. Jusqu'à quel point les chefs de parti déterminent-ils le succès électoral d'un parti politique?	8	
9.	Qu'est-ce qu'un référendum? Donner au moins trois exemples de référendums mémorables tenus au cours de l'histoire canadienne (provinciale ou nationale) et expliquer leur signification politique.	8	
10.	Quelles sont les responsabilités du Président (Speaker) et expliquer la procédure pour choisir un Président.	2	

11.	Quel est le vrai objectif, s'il y en a, de la Période de questions et des joutes oratoires quotidiennes des députés?	2	
12.	Faire ressortir un argument en faveur et un contre le transfert des pouvoirs législatifs d'Ottawa aux provinces.	4	
13.	Dans un paragraphe, décrire pourquoi nous avons des traités « indiens » au Canada.	4	
14.	Quel niveau gouvernemental est responsable en bout de ligne de la négociation et de l'administration des terres indiennes?	2	
15.	Identifier les principaux griefs que les Autochtones ont eu avec le gouvernement canadien relativement aux traités indiens « numérotés » (traités 1 à 11).	4	
16.	Résumer les événements clés des années 1970 qui ont mené à une nouvelle politique en matière de revendications territoriales pour le gouvernement canadien.	4	
17.	Décrire la différence entre les revendications territoriales particulières et les revendications territoriales globales.	4	
18.	Quels sont les « droits fonciers des terres de réserve »?	2	
19.	Qu'est-ce qu'une obligation fiduciaire? Décrire la différence entre les obligations fiduciaires de « type Guérin » et de « type Sparrow ».	4	
20.	Pourquoi l'article 35 de la <u>Loi constitutionnelle de 1982</u> était-elle significative pour les Autochtones?	4	
21.	Expliquer comment le gouvernement canadien a atteint la certitude quant aux terres et aux ressources à l'intérieur du texte des traités et des ententes de revendications territoriales avec les groupes autochtones. Faire une référence spécifique à la Politique des règlements en matière de revendications territoriales de 1987 et à l'entente définitive des Nisga'as dans votre réponse.	8	
22.	Décrire comment le jugement Delgamuukw est devenu un arrêt-clé dans l'interprétation de la consultation et de la transgression des titres autochtones.	8	
23.	Décrire les six étapes de la procédure de conclusion de traités de la Colombie-Britannique.	6	
	Total de points :	100	